

## Faire une demande d'appui ?

QUI ?	QUAND ?
Tous les professionnels des champs : <b>social, sanitaire et médico-social</b> , qui accueillent et/ou accompagnent une personne <b>en perte d'autonomie à son domicile</b> .	Dès lors qu'un ou des professionnels repèrent plusieurs éléments <b>d'alertes qui mettent en difficulté le projet de vie de la personne au domicile et/ou son accompagnement</b> .  Les différents domaines d'alerte : <ul style="list-style-type: none"> <li>• La santé</li> <li>• L'autonomie</li> <li>• L'habitat</li> <li>• L'environnement familial et relationnel</li> <li>• La vie sociale, scolaire et professionnelle</li> <li>• L'environnement de prise en charge</li> </ul>

*L'Espace Autonomie Santé/DAC n'a pas vocation à traiter les situations d'urgence, ni celles en cours d'hospitalisation et ne peut être sollicité pour réaliser uniquement un signalement.*

### COMMENT ?

<i>Après avoir informé la personne concernée et/ou son proche aidant :</i>	
➤ Remplir le plus précisément possible la partie administrative avec les interventions professionnelles en place et leurs coordonnées	
➤ Cocher et argumenter les alertes repérées dans les différents domaines.	
<b>SANTÉ</b>	
Y a-t-il eu une évolution particulière de l'état de santé récemment ? Y a-t-il un suivi médical ?	
<b>AUTONOMIE</b>	
Existe-t-il des difficultés dans les actes de la vie quotidienne ?	
<b>HABITAT</b>	
Le logement est-il adapté aux besoins de la personne ?	
<b>ENVIRONNEMENT FAMILIAL ET RELATIONNEL</b>	
La personne est-elle isolée ? Y a-t-il un risque ou un épuisement avéré de l'aidant ?	
<b>SOCIAL</b>	
Existe-t-il des difficultés dans la gestion administrative ? Des difficultés financières ou d'accès aux droits ?	
<b>ENVIRONNEMENT DE PRISE EN CHARGE</b>	
Y a-t-il a des dysfonctionnements dans la prise en charge de la personne ?	
➤ Indiquer les démarches déjà faites ou en cours ainsi que VOS attentes quant à l'intervention de l'Espace Autonomie Santé/DAC	

### CIRCUIT DE VOTRE DEMANDE

1- Envoi	2- Réception à l'accueil	3- Prise en compte par le Coordinateur du secteur
➤ Mail sécurisé de santé <a href="mailto:accueil@aps56.mssante.fr">accueil@aps56.mssante.fr</a> ➤ Par voie postale : Site de Saint-Avé : Appui au Parcours de Santé - 1 rue Jean Guyomarc'h - ZA Saint Thébaud - 56890 SAINT-AVE <b>OU</b> Site d'Auray : Association Appui au Parcours de Santé - BP 60125 - 56401 AURAY Cedex	➤ Mail d'accusé de réception au demandeur ➤ Transmission au coordinateur de secteur	Premiers échanges avec le demandeur sur la situation pour l'analyse des besoins de la personne et apporter une réponse adaptée : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Orientation vers les partenaires compétents</li> <li>- Transmissions d'informations</li> <li>- Apport de conseils</li> <li>- Evaluation globale de la situation et mise en place d'un accompagnement si nécessaire</li> </ul>